



Communiqué de presse

Renens, le 9 septembre 2010

Orange, Sunrise et Swisscom trouvent un accord sur les tarifs de terminaison mobile

Suite aux négociations entre Orange, Sunrise et Swisscom, les tarifs de terminaison mobile diminueront de près de 50% d'ici au 1er janvier 2011.

Orange est heureux que les négociations aient pu aboutir à un accord. Outre la question du niveau des tarifs de terminaison mobile, la différence entre le prix pratiqué par Swisscom et celui pratiqué par Orange (asymétrie) est également d'une grande importance, notamment parce que la terminaison engendre des coûts plus élevés chez Orange. La baisse ainsi atteinte des tarifs de près de 50% en relation avec une asymétrie de 25% est dès lors satisfaisante pour Orange. Le maintien d'une asymétrie raisonnable était une condition clé d'Orange dans les négociations avec Swisscom.

Les tarifs de terminaison mobile s'élèvent actuellement à 14 centimes chez Swisscom et à 17 centimes chez Orange et Sunrise. Ces tarifs s'élèveront désormais à :

- Dès le 1er octobre 2010, Orange et Sunrise factureront 10 centimes par minute de conversation terminée alors que Swisscom facturera 8 centimes (asymétrie de 25%).
- Dès le 1er janvier 2011, Orange et Sunrise factureront 8.75 centimes par minute de conversation terminée alors que Swisscom facturera 7 centimes (asymétrie de 25%).

Orange souhaite que ces baisses de terminaisons d'appel mobile soient répercutées par les opérateurs fixes dans leurs tarifs de communications à destination des mobiles.

Contact médias :

Orange: 078 787 10 16 – Therese Wenger, therese.wenger@orange.ch

